



SOCIETA' CANOTTIERI LOCARNO

REGLEMENT

Chers Hôtes, la Société Canottieri de Locarno (SCL) vous donne la bienvenue à La Canottieri et vous souhaite un excellent séjour dans notre région.

Pour qu'une bonne cohabitation soit possible entre les hôtes de passage et les membres de la SCL, nous vous prions de suivre les quelques règles ci-dessous.

1. « L'Hôte » reçoit un *badge* donnant accès à la porte principale de la structure (1er étage) ainsi qu'à la porte du local hangar, situé au rez-de-chaussée. Il lui sera également remis une clé pour le dortoir, ainsi qu'une clef concernant l'armoire de la cuisine dont l'utilisation lui est réservée. Toutes ces clés devront être rendues à la fin de votre séjour. Les portes principales devront toujours être fermées à clef. La responsabilité de la fermeture à clef du dortoir incombe uniquement aux utilisateurs « hôtes ». La SCL décline toute responsabilité en cas de vol.
2. Les locaux en communs, douches et vestiaires sont utilisés chaque jour par des membres de la société. Nous vous invitons donc à laisser vos effets personnels dans les espaces qui vous sont réservés (dortoir ou dans l'armoire de la cuisine / salle commune. En cas de besoins un étendage (à monter) est à votre disposition. Vous êtes priés de maintenir dans un état ordonné et propre les douches, les vestiaires, les WC, de même que la cuisine, la salle ainsi que la terrasse. A cet effet veuillez noter qu'un aspirateur et des produits de nettoyages sont volontiers mis à votre disposition. Au moment de votre départ nous vous demandons de procéder au nettoyage et à la remise en ordre des espaces utilisés. Vous êtes priés de ne laisser aucun type d'aliments dans l'armoire, ainsi que dans le frigo
3. Le dortoir est à votre complète disposition. Les matelas ne peuvent en aucun cas être déplacés ailleurs.
4. La salle de musculation, le bassin d'entraînement, les Ergo-rameurs, ainsi que les barques sont réservés uniquement pour les membres de la société. Sauf avis contraire et préalable ces dernières installations ne peuvent donc être utilisées par les « hôtes ».
5. Les ordures et autres déchets devront être évacués à l'aide des sacs mis à disposition. Les sacs sont à déposer dans les conteneurs externes prévus à cet effet.
6. Dans l'ensemble des locaux SCL il est strictement interdit de fumer. L'introduction de chiens et autres animaux n'est pas autorisée.
7. Les tables et chaises qui se trouvent à l'intérieur des locaux ne peuvent être transportées à l'extérieur. Du mobilier pour la terrasse (bancs et tables) est à votre disposition à l'extérieur.
8. Tout cas extraordinaire et dégâts survenus dans les locaux utilisés devront être de suite annoncés au responsable.